



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

Compte-rendu de la séance du 8 octobre 2025 à 17h30 à Mixt.

Membres du conseil d'administration

Étaient présents :

Coué Julien, Dubeau Christine, Phalippou René, Germain Thomas Patrick, Jansen Louise, Le Moullec Catherine, Magré Vincent, Martineau David, Paragot Agnès, Ploteau Annie, Poirout Dominique, Sallé Fanny

Étaient représentés (pouvoir ou suppléant)

Girardot-Moitié Chloé

Était excusé :

Bir Cécile, Seasseau aymeric, Thébault Alexandre

Soit 13 présents ou représentés / 16 membres – Quorum atteint.

Direction de Mixt :

Catherine Blondeau - directrice

Marie Belleville – directrice administrative et financière

Céline Bernard - directrice administrative et financière adjointe

Assistaient également à l'entièreté de la réunion :

Christophe Fenneteau, chef de service création artistique, DRAC Pays de la Loire

Emilie Krieger, conseillère danse, DRAC Pays de la Loire

Diridollou Claire, chargée de mission théâtre et livre, Nantes Métropole

Sébastien Mehat-Leroy, agent comptable de l'EPCC,

Mireille Pinaud, directrice culture et patrimoine, Département de Loire-Atlantique

Sabrina Ferchaud, cheffe du service action culturelle et patrimoine, Département de Loire-Atlantique

VIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Accueil des deux personnalités qualifiées issues du Comité des Territoires

Dominique Poirout et Catherine Blondeau accueillent chaleureusement les membres du conseil d'administration présents.

Dominique Poirout souligne que cette séance est très importante. À l'origine dans les statuts, deux sièges avaient été réservés pour des personnalités qualifiées d'importance issus du comité des territoires. Aujourd'hui, les deux représentants des comités des territoires sont accueillis, suite à leur élection le 25 juin 2025 par leurs pairs :

- Vincent Magré, maire de La Haie-Fouassière, vice-président de la communauté de commune de Clisson Sèvre et Maine
- Christine Dubeau, directrice du Carré d'Argent à Pontchâteau

Dominique Poirout voudrait rappeler l'attachement de Mixt au comité des territoires. Il illustre la principale ambition de l'EPCC : on souhaite qu'il devienne un outil de coopération et de rayonnement territorial, tourné tant vers les artistes que vers les publics. Dans ce temps de crise majeure que traversent le milieu culturel et les collectivités, ce comité peut être perçu comme un endroit pour faire vivre la communauté autour d'une préoccupation commune, celle d'apporter un service public de culture à tous les habitants, dans toute leur diversité, et de travailler au plus près des artistes. Le comité des territoires est un organe de réflexion et de coopération, orienté sur la dimension territoriale du projet de Mixt, qui se penche plus globalement sur les enjeux territoriaux en matière culturelle. Il peut notamment RECUEILLIR les préoccupations des collectivités territoriales.

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

groupes de travail dans le cadre de chantiers de réflexion sur des sujets porteurs, autour du développement culturel et artistique. Il pose la coopération comme valeur socle de ces échanges et se réunit deux fois par an. Une première réunion a eu lieu le 25 juin, lors de cette réunion un groupe de travail a été défini pour élaborer la charte de coopération territoriale du comité des territoires. Ce groupe s'est réuni une première fois en octobre et une seconde réunion est prévue en janvier 2026 avant de restituer son travail lors du prochain comité des territoires prévu en février 2026.

Dominique Poirout ajoute que Vincent Magré et Christine Dubeau sont la courroie de transmission entre le Comité des Territoires et le Conseil d'Administration (et inversement). Elle les invite à s'exprimer.

Christine Dubeau se dit ravie de participer au CA et de porter la parole des membres du PARLA, afin de faire écho aux questionnements comme aux avancées positives.

Vincent Magré est honoré, représenter les territoires est une certaine charge. Il espère être à la hauteur de ce porte-parolat. Il s'agit d'être attentif à la dimension de coopération. Il faudra observer comment ce concept s'incarne en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs richesses.

Dominique Poirout les remercie de leur intervention et leur souhaite la bienvenue dans ce conseil d'administration.

Un tour de table est effectué afin que tout le monde se présente.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 21 mai 2025

Dominique Poirout demande l'approbation des membres présents du compte-rendu du dernier conseil d'administration de Mixt.

Marie Belleville précise qu'une coquille a été corrigée depuis la version transmise par courriel.

Vincent Magré et Catherine Dubeau tiennent à s'abstenir n'ayant pas participé au précédent CA.

Vu le procès-verbal du conseil d'administration du 21 mai 2025, transmis en annexe et après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 5 mars 2025 avec deux abstentions.

3. Renouvellement des représentants du personnel du conseil d'administration

Marie Belleville explique que suite à la fusion et la réorganisation en interne, plus aucun représentant du personnel ne représente le collège des non-cadres. Les actuelles représentantes du personnel proposent leur démission pour permettre de déclencher des élections entre octobre et décembre afin d'être plus représentatif du personnel.

Louise Jansen souligne que cette décision est propre aux représentantes actuelles, qui ne sont pas dans l'obligation de le faire : remettre en question leur mandat semblait plus honnête vis-à-vis de leurs collègues.

Catherine Blondeau souligne que dans le domaine associatif, les salariés ne siègent pas. C'est une différence notable avec le fonctionnement d'un EPCC.

Marie Belleville ajoute que les représentants du personnel de l'EPCC sont distincts des représentants du personnel du CSE. Le CSE est l'instance de dialogue social au sein de l'entreprise : c'est une instance distincte.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

Dominique Poirout conclut que le conseil d'administration prend donc acte de la démission des représentantes du personnel.

Marie Belleville rappelle que des élections vont être organisées entre octobre et novembre. De nouveaux membres seront donc présents au prochain CA.

4. Information sur les statuts de l'EPCC en cours de modification.

Dominique Poirout rappelle que la région a quitté les EPCC dans lesquelles elle était membre. L'EPCC Mixt ne fait pas exception, obligeant à revoir les statuts de Mixt. Ces statuts modifiés, présentés en annexe, seront approuvés dans les instances de la Ville de Nantes et du département dans le courant du mois d'octobre 2025 avant d'être transmis pour validation à la préfecture.

René Phalippou explique que l'EPCC est soumis au code général des collectivités territoriales ce qui explique cette procédure.

Catherine Blondeau rappelle que la Région a adressé à l'EPCC en mars un courrier annonçant son retrait. Un retrait qui s'accompagne d'une suppression de sa contribution statutaire. Dans la procédure de l'EPCC, cette décision de retrait doit être annoncée en avance : cela sera effectif le 31 décembre 2025.

LANCLEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT MIXT

5. Information sur les derniers recrutements

Catherine Blondeau introduit cette séquence, où il sera sujet du lancement de l'établissement. Depuis septembre, Mixt a lancé sa première saison culturelle, et la multi-activité s'installe progressivement. Cela se traduit notamment par des recrutements.

Plusieurs nouveaux salariés ont rejoint l'aventure, notamment un responsable logistique accueil et bâtiment : ce poste a été créé pour accompagner la multi-activité anticipée, qui nécessitera quatre salariés (déjà dans l'EPCC) (accueil, préparation des salles, etc.).

Un régisseur lumière a été embauché, tout comme un responsable de formation. Il reste toujours trois postes vacants par rapport à l'organigramme cible posé au moment de la fusion (un poste de chargé de développement commercial, un poste de régisseur plateau et un poste de chargé de communication). Ils n'ont pas encore été pourvus, car la période est spéciale, en plein lancement : il est préférable d'attendre une stabilisation de l'activité afin de vérifier les profils de postes nécessaires et de mesurer leur échéance. En ce temps, ce sont des postes temporaires qui sont proposés, en fonction des besoins pour accompagner les lancements d'activités.

6. Ouverture d'un poste à temps plein pour le nettoyage des locaux tertiaires

Marie Belleville propose au conseil d'administration de valider la création d'un à poste temps plein d'employé de ménage. Durant la période de saison mobile, l'EPCC travaillait avec un prestataire de service (Saprena). Le 22 septembre s'est tenue la commission d'appel d'offres pour valider l'entreprise de ménage qui prendra en charge le nettoyage des salles de spectacle, hall, etc. Il semblait pertinent de ne pas tout mettre en prestation de service et d'internaliser un poste pour la partie tertiaire (bureaux), afin d'avoir deux types de fonctionnements permettant de la souplesse et de la complémentarité. Si l'employé est malade, le prestataire pourra être sollicité, et inversement, si une salle est louée pour une réunion puis utilisée pour un atelier, l'entretien sera plus simple entre les deux événements avec un employé interne. Cela serait budgétairement équivalent, la somme versée jusque-là au prestataire se reporte en masse salariale. Il n'y aura pas de coût supplémentaire, le calcul est à l'équilibre.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

Catherine Blondeau souligne la dimension sociale de cette démarche. La personne qui est envisagée sur ce poste est une actuelle salariée de Saprena, elle travaille sur le site de Mixt depuis plus de 6 mois. Elle est connue de l'équipe. Il lui semble important, au niveau de la responsabilité sociétale, qu'elle en devienne membre à part entière.

Dominique Poirout ajoute qu'il est sécurisant d'avoir quelqu'un sur site qui connaît bien les lieux. Dans une entreprise spécialisée dans plusieurs activités, il est intéressant d'avoir ce type de personnel réactif, cela est confortable. Elle remercie la commission d'appel d'offres qui a été très efficace sur ce dossier.

Agnès Paragot demande si cette personne sera en charge d'une forme de veille sur le travail de la société prestataire ?

Marie Belleville répond que le responsable du secteur accueil et bâtiment sera le responsable de cette personne, il sera aussi l'interface avec la société de ménage. Il va gérer la complémentarité. C'est un poste à pourvoir au 1er novembre. L'engagement avec Saprena s'arrête, et le contrat avec Serenet débutera au 17 novembre.

Dominique Poirout propose la mise au vote de ce poste à temps plein pour le nettoyage des locaux tertiaires.

Mise au vote, la délibération 2025-19 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Ouverture du Restaurant/ Bar

a. Point d'étape

Catherine Blondeau fait un point d'étape sur le restaurant / Bar. Elle rappelle qu'il servira quatre-vingts couverts midi et soir. Il n'a pas pour ambition de nourrir uniquement les spectateurs, mais il se veut un restaurant de quartier très fréquenté. Il sera aussi l'endroit pour restaurer les gens en formation, les artistes en répétition, les habitants du quartier, etc.

Ce restaurant s'appellera Qui Som. Ce nom est inspiré d'un spectacle d'une compagnie associée : la compagnie Baro d'Evel. Qui Som signifie « qui sommes-nous » en catalan. Baro d'Evel est une compagnie polyvalente : elle vient du cirque, et travaille également les arts visuels, la musique, le théâtre, la danse. Elle est à l'image de Mixt, qui va vers toutes les disciplines. La compagnie a été ravie de l'envie de Mixt de reprendre ce titre pour baptiser ainsi le restaurant.

Blaï Mateu Trias, co-directeur de la compagnie, a été chargée de la décoration du restaurant : ce sera très coloré, à l'image de leurs spectacles. Il y aura également des céramiques réalisées par la compagnie.

L'équipe du restaurant Qui Som sera constituée de sept salariés (une présentation du restaurant est à retrouver à la fin du Rapport d'Orientation Budgétaire, à la page 23). Le responsable du restaurant est désormais nommé : il s'agit de Vincent Merliot, qui a pris ses fonctions le 1^{er} octobre. Le chef cuisinier a été choisi et ce sera Damien Garcia (il était auparavant à la tête du restaurant le Coraly). Ces embauches ont été accompagnées par Emulsion (l'entreprise épaulant Mixt depuis ses débuts). Les professionnels recrutés ont des métiers étrangers à l'équipe de Mixt, et Emulsion a aidé à identifier les bons profils.

Qui Som sera ouvert du lundi au samedi (de 12h à 22 heures ou minuit, selon l'actualité de Mixt) sauf le lundi (de 12h à 18h). Il fonctionnera sur deux services, un le midi et un le soir, et restera ouvert l'après-midi. Afin de prendre en compte le voisinage, les horaires sont

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

restreints l'été (à cause de la terrasse saisonnière). Le midi, des plats simples et variés à base de produits frais seront proposés, aussi bien végétariens que non végétariens, et le service se fera au bar sur le principe d'une cantine de quartier. Les prix seront bas, les parts adaptées à tous les appétits. Le soir, le service se fera à la table, mais avec des propositions d'assiettes type tapas. Cet endroit se veut une destination familiale : pour cela, il sera mis à disposition des chaises hautes, il y aura de l'espace pour les poussettes, une ludothèque.

Dans le hall de la salle Super, il sera installé un « bar mobile » qui servira les spectateurs qui voudront être servis vite avant un spectacle.

b. Ouverture d'un budget annexe pour le restaurant

Marie Belleville propose l'ouverture d'un budget annexe pour le restaurant / Bar. Cette ouverture de budget annexe permettra une transparence budgétaire, un débat d'orientation spécifique, et une lisibilité sur la mise en œuvre du budget, le suivi et les objectifs de résultat. Il est envisagé de l'ouvrir à partir du 1er janvier 2026. Le budget annexe est un sous-budget du budget global : ce budget annexe permet une visibilité pour l'activité spécifique du restaurant / bar. Il suit la nomenclature M4, et un assujettissement à la TVA (comme Mixt).

Dominique Poirout s'assure qu'il n'y a pas de demandes complémentaires d'explication. Elle propose la mise au vote de l'ouverture d'un budget annexe pour le restaurant.

Mise au vote, la délibération 2025-20 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

c. Politique tarifaire du restaurant

Marie Belleville présente la politique tarifaire du restaurant.

Elle sera plutôt basse (la cuisine ne sera pas gastronomique), et l'objectif est d'attirer beaucoup de clients divers. Il faudra donc des tarifs accessibles tout en conservant un équilibre et une rentabilité. Marie Belleville propose de voter une politique tarifaire fonctionnant par fourchettes en fonction des catégories de prestation : les offres du bar mobile, du restaurant, du traiteur. Il y aura ensuite une décision à l'intérieur de ses fourchettes qui précisera les prix de chaque proposition.

Dominique Poirout rappelle que Mixt, c'est aussi une mixité des publics. Les tarifs doivent être abordables. Elle propose la mise au vote de la politique tarifaire du restaurant.

Mise au vote, la délibération 2025-21 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

d. Information sur l'ouverture d'une régie de recette et d'avance pour le restaurant

Marie Belleville informe le conseil d'administration de l'ouverture d'une régie de recettes et d'avance pour le restaurant, dès décembre 2025. Elle sera tenue par Fabienne Lemoine, qui est comptable au sein de Mixt. C'est une grosse régie : elle est le pendant de la régie de recette de la billetterie.

8. Présentation du programme de la séquence d'ouverture

Catherine Blondeau présente dans les grandes lignes la séquence d'ouverture de la base nantaise de Mixt. La séquence d'ouverture se déroulera du 13 décembre jusqu'au 27 décembre. La saison a déjà commencé, mais avec cette ouverture en décembre le lancement a été conçu en deux temps :

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

- Mixt #1, introduit par une conférence de presse au mois de juin, a mis l'accent sur la coopération territoriale.
- Mixt #2 a commencé le 3 octobre, également avec une conférence de presse où étaient présents l'architecte de l'équipement (Matthieu Poitevin de l'agence Va jouer dehors), Michel Ménard, les membres fondateurs, Anne Gérard représentant la DRAC, Aymeric Seassau représentant la Ville... Un dossier de presse sera communiqué aux membres à la fin du conseil d'administration. En une cinquantaine de pages, il recoupe tout ce qu'il faut savoir sur Mixt : le projet de fusion, celui de la rénovation, le travail de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, la volonté de transformer le modèle, le projet artistique et culturel, les différentes activités.

La prochaine étape est celle de l'ouverture au public. Elle durera 14 jours. Elle s'adresse principalement au grand public. Elle doit faire comprendre, par l'action, ce qu'est Mixt. Puisque la période s'y prête, les gens sont invités à « fêter » Noël à Mixt. Cette séquence est promise très pétillante et consciente du contexte. Y seront présentés des travaux d'artistes du territoire, à destination d'un public varié, tout en mettant en avant la capacité du lieu à accueillir toutes sortes d'activités et de partenaires.

Il y aura donc trois week-ends thématiques : un sera consacré à la danse, un autre au théâtre, le dernier à la musique, tourné vers les familles. Chaque week-end proposera des activités récurrentes, d'autres ponctuelles, dans un lieu qui vit tout le temps.

Par exemple, on trouvera parmi les moments récurrents : l'activité du restaurant, des ateliers créatifs animés par l'agence graphique AAAA, des visites guidées par des salariés de Mixt, des traversées artistiques imaginées et menées par des artistes associés. Un arbre à souhait sera construit par l'atelier de décors de Mixt dans le cadre d'un chantier participatif avec les habitants du quartier de la Halvêque. L'agence graphique proposera de créer des objets-souhaits à mettre dans l'arbre.

Lors du premier week-end, consacré à la danse, on pourra assister au spectacle *Dub* du chorégraphe angevin Amala Dianor. Trois représentations auront lieu dans la salle Super. Les danseurs, du monde entier, présentent toute la variété des danses urbaines, accompagnés du DJ Awir Leon. (Il y aura, au mois de novembre, des formes écho de ce spectacle dans le cadre du PARLA.) *Dub* donnera lieu à des ateliers, pour les jeunes des collèges, pour les professionnels et semi-professionnels. Un échauffement public sera également proposé avant un spectacle. Autour de la danse, d'autres temps forts sont programmés : Loïc Touzé organisera une ziva, et Philémon une battle. Il y aura un chœur de Noël ouvert à des amateurs, un *Just dance* grandeur nature... Ce même week-end, le métier à tisser de la compagnie Brume (artistes associés) sera installé : des paroles serviront de matière pour un tissu...

L'association Sweat Lodge organisera une grande fête le samedi 13 décembre au soir. Il était important pour Mixt de confier ses clés à une association le jour de son ouverture. Il y aura trois DJ, le premier sera Awir Leon, musicien du spectacle *Dub*. La suite du line up sera féminine. La salle Nova devrait accueillir alors 1000 personnes. Le grand préau sera également investi par Sweat Logde pour une roller party.

Le second week-end, du 16 au 21 décembre, sera tourné vers le théâtre. Deux spectacles seront présentés. Il y aura *La Religieuse*, de Denis Diderot, mis en scène par Anne Théron. Sa création date de 15 ans : l'inscrire dans cette saison et dans cette ouverture permet à la fois de faire voir un texte du patrimoine dans une mise en scène contemporaine, en démontrant qu'il n'est pas indispensable de sur-créer, en reprenant des spectacles ayant marqué leur temps. C'est aussi une manière d'avoir une équipe en création à partir du 1er décembre. En lien avec ce spectacle, les élèves de la classe théâtre de la Colinière réaliseront un happening. Ils souffleront des extraits du texte dans les oreilles des personnes attendant d'entrer au spectacle. Et, tous les soirs, les spectateurs se verront proposer un échauffement (à l'image de la méthode choisie par la comédienne pour se concentrer et entrer dans son rôle).

On pourra également assister au spectacle *Boat people*, de Marine Bachelot-Nguyen. (*La première a eu lieu la veille du CA à Lille.*) Mixt est coproducteur de ce

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

dans les grands théâtres nationaux. Il revient sur la mémoire des réfugiés du Sud-est asiatique dans les années 1970. On pourra assister à une conférence de Karine Meslin et participer à une dégustation de cuisine vietnamienne.

Un projet particulier sera mis en avant ce week-end : *Autrices Autruches* est conduit par Anaïs Allais Benbouali, et rassemble six autrices et auteurs, dans l'objectif de documenter les transformations du site de Mixt, ancien Grand T. Tous leurs textes, aux formes différentes, seront réunis dans des tirés à part offerts aux spectateurs. Un de ces auteurs, François Perache, a écrit des fictions radiophoniques qui seront alors enregistrées à l'occasion de ces festivités dans les studios de Mixt avec des étudiants du conservatoire, pour être ensuite diffusées à différents endroits du théâtre, entendues lors des visites guidées.

Les spectateurs de ce week-end pourront assister à des circle songs, découvrir aussi *Killt*, un spectacle en lecture participative pour les familles, danser avec le festoz de Noïz Trez. Les adolescents pourront découvrir le théâtre lors d'ateliers...

Le dernier temps fort sera consacré à la musique, en mettant à l'honneur exclusivement des artistes nantais. Il y aura la reprise du spectacle *Hit Hip Hop Classic Parad* de David Rolland (tourné vers les familles). Le groupe de blues et de soul Malted Milk lancera son nouvel album ; la première partie sera assurée par Keysuna. On aura la joie de participer à un karaoké, ou d'assister au concert de Noël du trio d'Armel Dupas, ou encore au concert d'harmonica-électro de Manew Blew (cet artiste bénéficie de l'accompagnement des artistes au RSA porté par Mixt qui veille à leur intégration dans les différentes activités de Mixt). Il y aura aussi un stage de mixage pour les adolescents.

Dominique Poirout remercie Catherine Blondeau. Elle plaisante, invitant les membres à annuler leurs réservations de vacances puisque Noël se passera à Mixt ! Face à cette programmation riche et variée, s'ouvrant à différents publics, différentes œuvres, tout le monde peut trouver son compte. Elle a hâte de voir le public découvrir les lieux, danser, chanter, décorer l'arbre à vœux.

Fanny Sallé souligne que c'est un beau cadeau fait aux habitants du quartier et à ceux de Nantes. Elle demande s'il leur faudra réserver pour accéder à ces animations.

Catherine Blondeau signale que les détails sont sur le site internet. La billetterie ouvrira le 12 novembre. Les événements prenant place dans les salles de spectacle seront payants. La plupart des autres activités seront en accès libre et gratuit. Les stages seront payants, la fête de Sweat Lodge également. Il n'est pas prévu, jusqu'à ce jour, de réservation pour les événements en accès libre. Le premier week-end, afin d'anticiper une potentielle grande affluence, des braseros et un bar extérieur seront installés à l'entrée afin d'accueillir et faire patienter chaleureusement.

Par ailleurs, cette présentation aura sûrement donné envie aux membres du CA d'assister aux pièces : il leur sera proposé des choix entre plusieurs dates. La jauge monte à 6 000 places sur quatorze jours. L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 12 décembre à 10h30.

Le restaurant ouvrira le lendemain.

Julien Coué fait part d'un constat partagé avec son équipe du besoin des adolescents de trouver de la joie, de faire la fête. Il sera ravi de leur faire passer l'information.

Catherine Blondeau présente l'affiche de l'événement qui sera diffusée dans Nantes. Une affiche pétillante comme le sera cette séquence d'ouverture.

POLITIQUE TARIFAIRES ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

9. Mise à jour de la politique tarifaire (hors restaurant) 2025/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

Marie Belleville présente la mise à jour de la politique tarifaire (hors restaurant) pour la saison 2025/2026. Dans le cadre des activités déployées par le secteur animation, une garderie éphémère sera mise en place et sera proposée pendant certains spectacles. Des stages artistiques pour adolescents seront organisés pendant les vacances scolaires. Avec la mise en place du comité des territoires, la cotisation annuelle pour les EPCI a été ajoutée. Les EPCI cotisant déjà au titre de tournée départementale n'auront pas à cotiser de nouveau. Ce sont des tarifs qui avaient été travaillés au sein du comité des territoires.

Dans le cadre du développement commercial, il est proposé de vendre des goodies pendant la séquence d'ouverture. Ce sont là aussi des fourchettes qui donneront lieu à des décisions pour en préciser les contours.

Il y a également des ajustements à faire sur les tarifs de la formation professionnelle (les pratiques de l'Afdas ont été prises en compte en prévision du développement de la formation à l'adresse des artistes).

Catherine Blondeau remarque qu'avec ses ajustements, Mixt est encore en construction. Il y a beaucoup de choses-socles à construire

Dominique Poirout propose la mise au vote de la politique tarifaire 2025/2026 dans sa nouvelle version.

Mise au vote, la délibération 2025-22 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

10. Débat d'orientation budgétaire 2026 / Délibération 2025-23

Catherine Blondeau annonce qu'il y a des décisions importantes à prendre quant au débat d'orientation budgétaire. 2026 sera la première véritable année de Mixt, notamment en prenant en compte l'occupation de ses locaux. Toutes les activités ne sont pas encore lancées, il y a peu de visibilité sur les recettes du restaurant, sur la formation... Tout sera en marche en 2026. Mixt donnera à voir tous ses possibles dès la saison 2025-2026. Pour ce faire, il a été décidé de compenser les manques de marge artistique (400 000 euros) en prenant dans les réserves, provisionnées au fil des ans et plus particulièrement lors des saisons mobiles.

2026 promet d'être une belle saison : on assistera à la carte blanche à Baro d'Evel, à une fête de quartier avec la Halvèque, à un nouveau festival créé avec le Lieu Unique et le Centre Chorégraphique national de Nantes dans le cadre du Pôle international de production et de diffusion, à *Bovary Madame* de Christophe Honoré etc... La partie janvier-juin s'applique à l'année budgétaire 2026 mais elle fait partie de la saison 2025-26, elle est donc déjà engagée. Un nouveau modèle économique va être expérimenté. Catherine Blondeau présente un schéma détaillant son évolution. Elle conclut que pour générer de la recette supplémentaire, il faut d'abord générer de l'activité. Ces recettes financeront une partie du fonctionnement et une partie de l'activité.

Marie Belleville précise que les charges de fonctionnement ne concernent pas seulement le bâtiment mais également la masse salariale (employés, etc.), qui est aussi porteuse d'activité (médiateurs, intervenants en milieux scolaires, ...). Il pourrait davantage être question de charges fixes et de charges variables.

Catherine Blondeau rappelle que pour mener ses missions et déployer son activité, Mixt a besoin de 1,330 million d'euros de marge artistique : Ce besoin correspond à la part des subventions publiques qui permettent de compenser le déficit que génère l'activité de service public (l'éducation artistique et culturelle, etc.). Aujourd'hui la Région est sortie de Mixt et l'État a décidé de refinancer l'établissement à hauteur de 180 000 €. La Ville de Nantes

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

maintiennent leurs subventions à l'identique. Malgré tout ce qui a été entrepris pour générer de nouvelles recettes, il manque 400 000 € pour atteindre cette marge artistique qui permettrait de couvrir toutes les missions qui sont inscrites au cahier des charges. Il a été décidé collectivement il y a un an de prendre dans les réserves pour pouvoir donner à voir de quoi Mixt est capable quand il est financé à la hauteur de cette prévision. Le dilemme se répète aujourd'hui, fin 2025, pour voter le budget 2026. Les prévisions sont très sérieuses et très prudentes (grâce aux études de marché et à l'accompagnement), malgré cela il n'y a pour l'instant aucun élément de référence. Il semble qu'il faille faire preuve de prudence en ralentissant les ponctions sur les réserves. Il va y avoir un petit ralentissement d'activité sur la saison 2026/2027. Il est alors proposé de prendre 300 000 € sur la réserve plutôt que 400 000 €. Cela permettra de tenir plusieurs années en attendant de voir si le modèle économique fonctionne, en souhaitant qu'il apporte davantage que ce qui a été estimé, en espérant également peut-être de potentiels refinancements publics dans les années à venir.

Vincent Magré s'interroge sur le niveau de réserve, et demande, en considérant la marge entre 300 et 400 000 € si la marge artistique est réduite d'autant.

Catherine Blondeau précise que pour arriver à cette économie, il a été prévu de prendre 50 000 € sur le fonctionnement et 50 000 € sur la marge artistique.

Marie Belleville ajoute que les réserves sont à 800 000 €. En freinant cette ponction, Mixt aura donc trois ans plutôt que deux pour se développer et expérimenter son modèle.

René Phalippou demande s'il est question de trois saisons ou de trois années civiles .

Marie Belleville précise que les budgets s'établissent sur des années civiles.

Catherine Blondeau explique qu'en prenant cette décision pour 2026, alors que le budget a été déjà bien consommé pour la période janvier-juin puisqu'il y a eu la volonté de présenter le potentiel de Mixt, la programmation de l'automne est comprimée. C'était une stratégie consciente. Néanmoins, il est proposé d'amorcer un ralentissement. Si des recettes publiques ou commerciales sont générées, elles seront réinjectées dans l'activité. Il semble qu'une attitude plus prudente est de mise, notamment au vu des difficultés traversées par le Département.

Dominique Poirout salue la prudence : il ne s'agit pas d'hypothéquer l'avenir, tout est garanti pour que Mixt grandisse au fil des années en tenant compte des réserves, qui ne sont pas inépuisables, et du dialogue avec les collectivités.

David Martineau ajoute que ces réserves ne viennent pas de nulle part. Le Grand T et Musique et Danse en Loire-Atlantique maîtrisent sérieusement leur gestion. On peut les féliciter d'avoir mis en place une stratégie volontaire de préserver des réserves pour l'ouverture. Ce qui va se passer en décembre est beau : il faut aussi se permettre de prendre du plaisir, d'autant que l'équipement est remarquable. Il faut avoir l'ambition de faire vivre comme il se doit Mixt dès ses débuts. Une partie de ces réserves ont été constituées au moment du Covid-19, alors que les subventions étaient maintenues et que l'activité était réduite. Mais pendant cette période, l'activité des artistes et des techniciens a été largement amputée : beaucoup de compagnies sont depuis en survie. L'ouverture en deux temps permet de répondre à la capacité de redistribuer du cachet. La programmation de décembre est remarquable : elle est symbolique (elle met en valeur les communautés, les femmes et les artistes locaux) tout en étant ultra qualitative. Un établissement se mettant en route doit faire avec un certain nombre d'inconnues. Les membres présents qui ont participé aux conseils d'administration précédents savent qu'on tente de limiter l'inconnu, même s'il en demeure une part. Il est possible d'être positif en estimant que des subventions pourraient être de nouveau attribuées, et surtout que les recettes pourraient être supérieures à ce qui est espéré. Il faut se donner du temps pour démarrer. Même si on parle de ralentissement, il n'est question que de 50 000 €.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

marge artistique. L'activité n'en sera pas plus morne. Cela n'aura pas d'impact non plus sur l'activité territoriale. Ce démarrage permet de concilier toutes les exigences. Merci à ceux qui ont travaillé très dur. Le résultat n'est pas prétentieux, il est très beau : il rend hommage à ceux du milieu qui souffrent en silence. Mixt réapparaît au bon moment pour recréer une dynamique qui en entraînera peut-être d'autres

Catherine Blondeau demande s'il est nécessaire de développer des explications plus détaillées, ou s'il y a des questions. Elle précise que cela fait quatre ans qu'elle travaille avec Marie Belleville sur les trajectoires budgétaires de Mixt. Elles ont réussi à concilier des missions qui soient cohérentes avec le projet, et qui permettent de ramener de la recette et de la diversification d'activité. Ce n'est pas la performance qui fait la robustesse, c'est la capacité à durer : un des éléments de cette faculté, c'est de diversifier les piliers, et de diversifier les usages.

Dominique Poirout souligne que l'ambition de la citoyenneté : le citoyen doit prendre part dans l'objet culturel. Il est important que chacun s'empare de la culture, il faut le rappeler, comme on a besoin d'école, de soin.

Agnès Paragot demande s'il y a des formations pour apprendre à travailler avec le mécénat.

Catherine Blondeau répond que Mixt est accompagné par Agathe Bergel, depuis déjà six mois, qui nous accompagne pour positionner l'offre de Mixt et à approcher les bons mécènes, à s'appuyer sur les réseaux déjà présents, et à élargir les ambitions.

Marie Belleville ajoute qu'Agathe Bergel nous aide également à comprendre les mécaniques entre le sponsoring, le mécénat et le lien à la privatisation.

Catherine Blondeau précise que c'est pour cela que le lancement de l'offre a été reporté à 2027 : ce sera une année pour se former, comprendre.

Dominique Poirout remarque qu'il faut que l'activité et le cadre soient bien définis avant d'aller frapper aux portes.

David Martineau ajoute qu'Agathe Bergel est une professionnelle renommée qui connaît bien les situations que peut rencontrer Mixt, car elle était directrice du Fonds métropolitain pour la culture, avant de développer une activité de conseil. Elle connaît les conditions de la réussite d'une montée en puissance.

Marie Belleville rappelle que la stratégie budgétaire peut se réfléchir selon trois scénarios déterminants : selon des hypothèses de refinancements à court, moyen et long terme, les réserves seront ponctionnées différemment.

La proposition faite au CA en ce jour est d'utiliser 300 000 € des réserves, donc de diminuer un peu la marge artistique. Depuis la rédaction du document fourni, Marie Belleville et Catherine Blondeau ont travaillé pour répartir les coupes pas seulement sur la marge artistique, mais également sur les frais de fonctionnement. La question se reposera sur le budget 2027, avec un retour d'expérience.

Dans Mixt il y a des activités qui sont déjà maîtrisées (telles que la billetterie et les tournées départementales...), mais leur modèle économique a également été revu et d'autres activités complètement nouvelles : il y a un besoin global de retour d'expérience pour consolider le modèle économique de Mixt.

Marie Belleville revient sur le restaurant : le résultat prévisionnel s'élève à 16 000 euros, auxquels il faut ajouter les remontées de services (location de l'espace, mise à disposition d'une personne pour la comptabilité, les ressources humaines, la sécurité, la maintenance du bâtiment, l'entretien du jardin...). Ce sont des charges pour le restaurant, elle demande que ce soit

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE

résultat. Mais comme elles lui sont facturées par l'établissement Mixt, elles sont une recette entière pour Mixt ; elles s'élèvent à environ 100 000 €. Elles viendront soulager le fonctionnement et alimenter la marge artistique.

Catherine Blondeau rappelle que l'activité du restaurant est séparée de celle de Mixt : Qui Som paye un loyer à Mixt. Un avocat a été consulté, pour éviter toute accusation d'activité déloyale : le loyer est juste, il n'y a pas de privilège, les tarifs pratiqués seront normaux et concurrentielles aux bars et restaurants voisins. Tout est calculé pour que le restaurant ait son activité économique propre sans bénéficier du fait d'être dans un établissement public.

Julien Coué appelle un autre exemple : il demande si la communication dédiée au restaurant sera donc elle aussi refacturée.

Marie Belleville le confirme.

Catherine Blondeau ajoute que le restaurant est traité quasiment comme une entreprise indépendante. Ce qui est intéressant, c'est que ce qu'il paye revient à Mixt, les bénéfices qu'il perçoit aussi.

Sébastien Méhat Leroy intervient, en expliquant que le cadre d'un budget annexe, permet de s'assurer que le budget principal ne vient pas subventionner le premier. Dans le cas où le restaurant afficherait un déficit, Mixt n'aurait pas le droit de le compenser. C'est l'intérêt du budget annexe.

Marie Belleville fait remarquer que dans le budget annexe, il est exposé le résultat prenant en compte l'ensemble des charges (de personnel, de fonctionnement et d'activité). À la page 14 du Rapport d'Orientation Budgétaire, en revanche, il est fait mention de la marge brute des activités commerciales. La marge brute se calcule sans prendre en compte les frais de fonctionnement et de personnel permanent.

Dominique Poirout demande s'il y a d'autres questions ou commentaires. Le débat d'orientation budgétaire ne fait pas l'objet d'un vote.

Marie Belleville rappelle que le débat d'orientation budgétaire, comme son nom l'indique, permet orienter la construction du budget primitif qui sera présenté au conseil d'administration de décembre.

Catherine Blondeau rappelle que d'ici là, il pourrait être retravaillé en fonction les commentaires des membres.

Vincent Magré intervient, soulignant que la pérennité de la structure dépend de la question des recettes ; il n'est pas sûr que cela suffise à terme. Si un pourcentage conséquent de certaines charges de fonctionnement augmente, la structure peut être mise en danger même si un niveau de participation du Département ou d'autres structures demeure. Si, dans les prochaines années, les collectivités ne sont pas en mesure d'abonder, il faudra plus drastiquement revoir les dépenses et travailler sur les équilibrages, en espérant ne pas jouer sur les charges variables.

Dominique Poirout réagit, précisant qu'au fur et à mesure des débats et des présentations, cela a toujours été présenté très clairement avec transparence. Nous accompagnons la création d'une nouvelle structure, qui n'est pas la juxtaposition de deux structures d'origines : il y a doublement d'une surface, le développement de nouvelles activités. Au départ, il avait été imaginé que le département puisse abonder au refinancement de l'établissement mais le contexte ne l'a pas permis. Il y a l'idée d'arriver à une trajectoire positive, afin de reconstituer la marge d'activité.

Catherine Blondeau aimerait relativiser cette augmentation des charges de fonctionnement et en particulier celle de la masse salariale pointée par Vincent Magré. Lors des dernières saisons mobiles, l'activité était en baisse. Beaucoup de personnes sont parties du Grand T (pour d'autres opportunités, leur retraite) et n'ont pas été remplacées. Mixt est en train de reconstituer une équipe qui avait fortement diminué. Il a été fait le choix de la transformation, avec l'expérimentation d'un nouveau modèle ; il y a l'ambition d'essayer. L'augmentation des recettes propres risque de ne pas suffire, mais il vaut mieux essayer plutôt que d'attendre que les subventions augmentent. Mixt fait sa part, ce qui a sûrement conduit le ministère de la Culture à faire un geste, pour encourager cette initiative.

René Philippou explique que la contraction des subventions publiques relève de choix, selon la ligne du ministère. Ici, il a été soutenu - outre l'expérimentation - le rayonnement territorial : il n'y a pas d'équivalent dans les labels de l'Etat, il n'y a pas de scène nationale aussi territorialisée. Il est certes rageant de perdre des aides d'un côté tandis que d'autres font des efforts : c'est un équilibre qui a aussi influencé le choix. Toutes les collectivités devront encore faire des choix, en ayant conscience qu'il faut renforcer certains outils pour refinancer le secteur. Il ajoute qu'au regard des autres scènes nationales, la marge artistique ici reste raisonnable.

Catherine Blondeau complète en précisant qu'il y a moins d'expansion territoriale. La marge artistique de Mixt est proche de la marge artistique du Grand T, il manque donc l'équivalent de celle de MDLA. Il faut faire avec la marge du premier ce que faisaient les deux établissements. Mais l'espoir est là, et le rendez-vous est pris pour faire la fête en décembre.

Un prochain conseil d'administration est proposé à la date du vendredi 5 décembre.

Dominique Poirout et Catherine Blondeau remercient l'ensemble des participants de leur venue.